



Service d'Accompagnement à la Rénovation de l'HAbitat

SARHA est la première Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) créée en Sarthe. C'est un service public du Pays Vallée de la Sarthe, qui a pour but d'accompagner les habitants du territoire dans le projet de rénovation énergétique de leur logement.

SARHA s'adresse à tous les habitants du territoire, en dehors des logements sociaux : logements privés individuels et en copropriétés, pour des propriétaires occupants ou bailleurs ou locataires, bâtiments tertiaires publics et privés (moins de 10 salariés).

SARHA est opérationnel sur la communauté de communes du Pays sabolien depuis le 26 avril 2021 et en déploiement sur LBN et de Val de Sarthe à partir du 18 octobre 2021.

Ce nouveau service a pour objectifs de :

- **Offrir un conseil neutre et gratuit aux habitants**
- **Proposer un accompagnement de proximité au plus près des habitants**
- **Mettre à disposition le savoir-faire d'un ingénieur thermicien indépendant pour accompagner au mieux les projets des habitants**

Dès à présent, tous les habitants des communes de la CDC du Pays sabolien peuvent appeler le numéro unique : **02 43 94 90 09** du lundi au vendredi de 12h à 17h.

Pour les accompagner dans leur projet de rénovation énergétique, SARHA met gratuitement à disposition des habitants l'expertise d'ingénieurs thermiciens lors de :

1. Permanences téléphoniques pour répondre aux questions juridique, technique, financière et sociale (02 43 94 90 09 du lundi au vendredi de 12h à 17h)
2. Rendez-vous individuels personnalisés au cours des permanence (physique ou téléphonique) :
 - À La Suze sur Sarthe tous les mercredis
 - À Loué tous les vendredis
3. La mise en place d'un chèque « coud'pouce » de 200€ par ménage, pour la réalisation d'audits énergétiques, par des bureaux d'études RGE
4. Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale : visite du logement, évaluation énergétique, aide à la mobilisation des différentes aides et subventions, aide à la sélection des entreprises, aide au montage du dossier financier, bilan
5. La mise en place d'un chèque « coud'pouce » de 600€ pour la réalisation de mission de maîtrise d'œuvre

Un volet de sensibilisation du grand public sera également mis en place en partenariat avec l'Espace Info Energies.

Le Service SARHA est financé à hauteur de 50% par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), 25% par la Région et 25% d'autofinancement du Pays et des trois communautés de communes (Pays sabolien, LBN et Val de Sarthe).

Pourquoi rénover son logement ?

Le Pays Vallée de la Sarthe, créé en 2002, regroupe les trois communautés de communes : Val de Sarthe, Pays sabolien, Loué-Brûlon-Noyen. Il est constitué de 62 communes, soit environ 79 000 habitants.

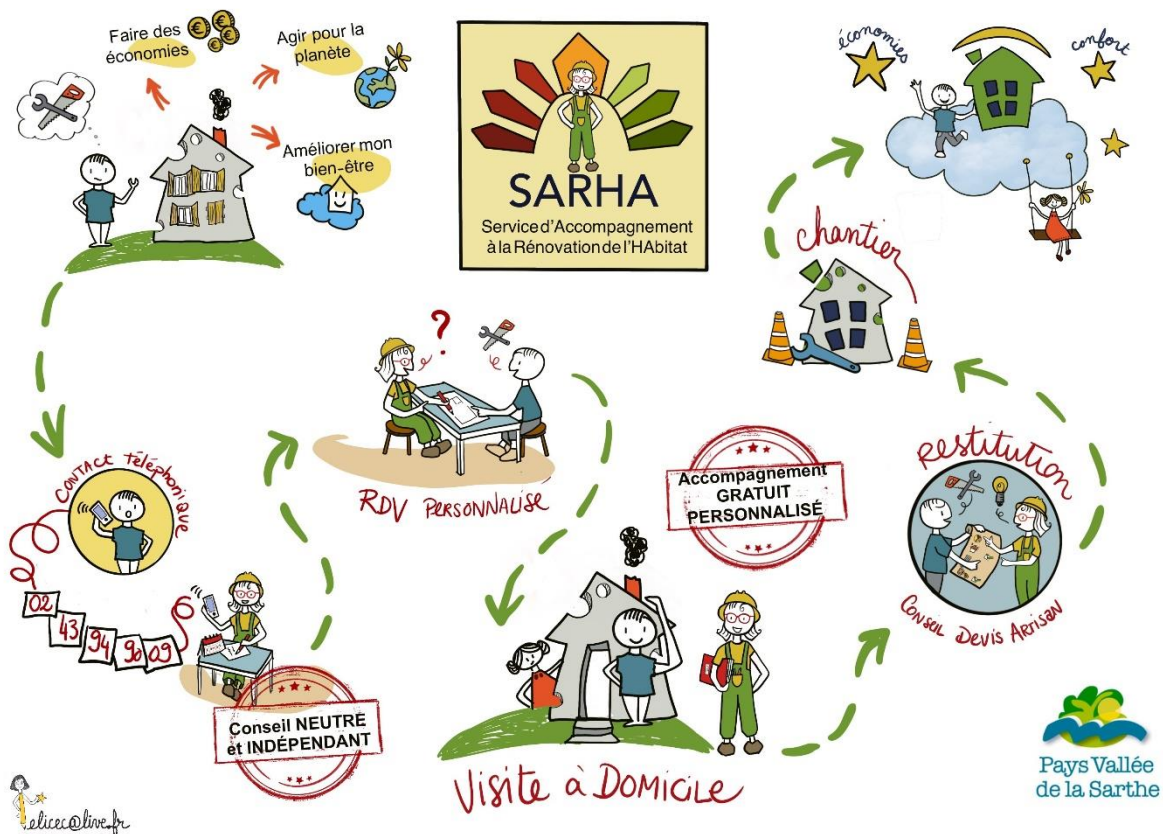
Le Pays Vallée de la Sarthe travaille sur plusieurs grandes thématiques comme : l'alimentation, l'aménagement du territoire, l'énergie. En 2020, le Pays a notamment mis en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ambitieux qui vise à :

- Réduire nos consommations d'énergie ;
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Améliorer la qualité de l'air ;
- Adapter le territoire au changement climatique.

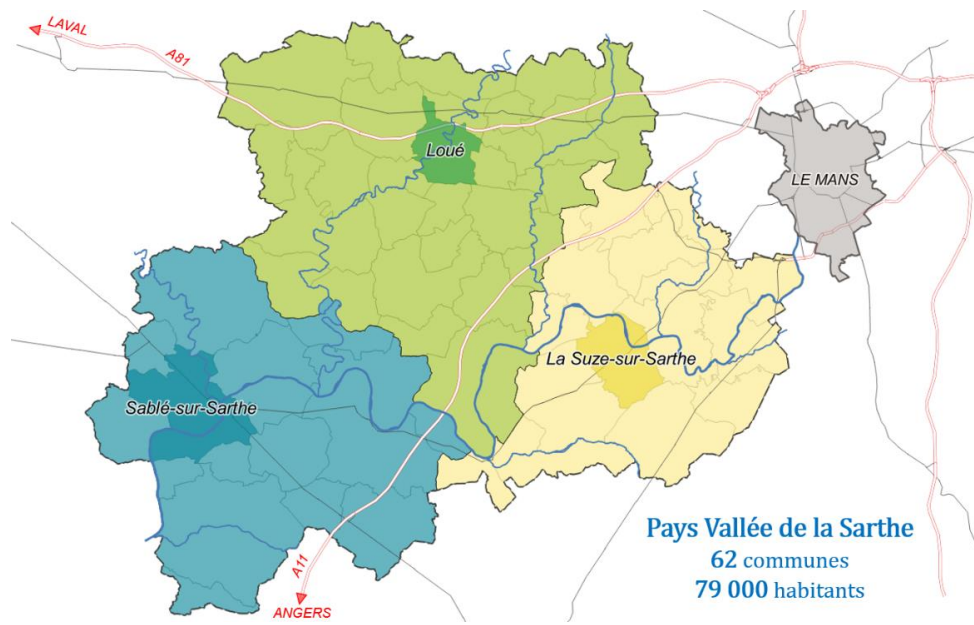
Sur le Pays Vallée de la Sarthe, 40 % des résidences principales ont été construites avant 1949, le secteur de l'habitat représente 21 % des consommations d'énergie finales du territoire et 17 % des ménages en vulnérabilité énergétique logement.

SARHA va donc à la fois permettre de réduire les consommations d'énergies finales et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi permettre à de nombreux foyers de faire des économies et d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Le parcours en un coup d'œil :



elice@live.fr



Pays Vallée de la Sarthe
62 communes
79 000 habitants